



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 66301

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le saturnisme dans les établissements scolaires. En effet, des traces de plomb ont été relevées dans les peintures murales d'un établissement scolaire parisien et des enquêtes ont été diligentées pour prévenir tout risque de saturnisme chez les enfants. Pourtant, certains élèves scolarisés présentent une intoxication (le seuil de plombémie est fixé à 150 microgrammes par litre). Si des contrôles ont été effectués dans les établissements scolaires parisiens, il n'en va pas de même dans le reste de la France. Il se demande, à juste titre, si des contrôles comparables vont être menés dans tous les autres établissements scolaires du territoire français.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66301

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5403